

COMMISSION DE PROMOTION DE LA SANTÉ À L'ÉCOLE

Avis d'initiative du 08 décembre 2022

"Pénurie" de personnel médical et paramédical dans les Services de Promotion de la Santé à l'École et les CPMS-WBE pour la mission PSE

Plusieurs membres de la CPSE ont fait état au cours des derniers mois d'importants problèmes rencontrés pour le recrutement du personnel médical et paramédical. Notamment, des courriers ont été adressés à Madame la Ministre Bénédicte Linard par l'UNESSA (courrier du 6 juillet 2022) ainsi que par l'Association Professionnelle des Médecins Scolaires (courrier du 7 juillet 2022). Ces difficultés ont également été relayées au Conseil d'Avis de l'ONE.

Les raisons de ces difficultés sont multiples, à la fois externes et internes au contexte de la Promotion de la Santé. Elles sont antérieures au contexte de la pandémie de COVID 19. Par ailleurs, la situation semble particulièrement hétérogène selon les Services et Centres, les zones géographiques, etc. Une vision d'ensemble documentée manque pour disposer d'un état des lieux objectif ainsi que pour proposer des pistes d'amélioration de court, moyen et long terme. Il n'est actuellement pas possible de mesurer l'impact exact de cette pénurie dans l'exercice des missions par les Services, mais les cas relatés rappellent qu'il s'agit d'une contrainte de premier plan susceptible de mettre en péril la mise en œuvre des missions de la PSE dans des conditions acceptables.

Lors de la CPSE du 10 novembre 2022, l'ONE a proposé une première estimation du personnel présent dans les Services et ce en nombre de personnes par catégorie (médecins, infirmiers, autres) mais aussi par province. En l'absence de normes et de données en équivalent temps plein, nous déplorons que, cette estimation ne soit pas réellement pertinente quand il s'agit de quantifier la « pénurie » en question. Par ailleurs, l'ONE a informé la CPSE de la demande de quatre services pour un soutien quant à la façon de s'adapter dans de telles situations de manque de personnel. Ce nombre de sollicitations reflète-t-il la situation réelle ? Des SPSE/CPMS-WBE, dans des situations équivalentes, trouvent des adaptations de court terme. Ces difficultés semblent révéler d'autres conséquences, avec notamment l'évocation de plaintes d'écoles et de parents, lorsque des choix doivent être opérés. Certaines classes ne bénéficient plus de bilans de santé complets ou ne bénéficient que de bilans partiels. Le suivi des problématiques de santé décelées est difficilement réalisable. Le manque d'effectifs ne permet pas de réaliser toutes les vaccinations (malgré l'aide procurée par la cellule mobile de l'ONE). Toutes les écoles ne bénéficient pas d'intervention de Promotion de la Santé sur site dans le cadre de la mission.

Ces constats étant posés, la Commission estime nécessaire :

A très court terme, de disposer et de diffuser à l'ensemble des SPSE/CPMS-WBE des directives permettant à chaque SPSE/CPMS-WBE, selon sa situation, d'adapter ses activités selon des axes prioritaires et des aides à la décision opérationnelle (sur un modèle équivalent à ce qui avait été diffusé lors de la pandémie de COVID-19) ;

A moyen terme, de mettre en place un diagnostic de la situation de « pénurie », en réalisant un recueil d'information ad hoc qui aboutira à un cadastre du personnel et une cartographie des manques comprenant, des éléments qualitatifs ;

A plus long terme, d'élaborer une stratégie argumentée pour résoudre sinon pallier les difficultés structurelles rencontrées par les SPSE/CPMS-WBE et les antennes dans l'exercice de leurs missions de PSE tout en respectant leurs valeurs.

La Commission insiste sur l'impact de la pénurie qui met en danger le service universel de médecine préventive au bénéfice des élèves/étudiants et étudiantes de la FWB.

La Commission reste à disposition de Madame la Ministre pour toute précision.

Lise Talon